

CAP BOMBONERA

Bulletin d'adhésion

Saison 2019-2020

SECTION COURSE A PIED

Début de saison mardi 3 septembre 2019

Mardi : 18h30-20h, séance spécifique avec Arnaud

Mercredi : 18h30-20h, sortie nature avec Bernard

Vendredi : 18h30-20h, séance spécifique avec Olivier

Dimanche : 10h-12h, sortie nature avec Manue

Les départs se font du stade de Saint-Gervasy

Toutes les séances spécifiques sont encadrées par un entraîneur qualifié

GRILLE TARIFAIRE SAISON 2019/2020

	Tarif	Droits	Inclus	Options
Adhésion club CAP BOMBONERA	35€	Accès aux séances hebdomadaires	1 T-Shirt du club	<ul style="list-style-type: none">• Sweat du club• Short du club• Bas de survêtement du club
Adhésion club CAP BOMBONERA + Licence FFA COMPETITION obligatoire pour les chpts de Cross (dont 28€ part FFA et 38€ part Ligue)	70€	Accès aux séances hebdomadaires + Séances spécifiques au cross + Inscriptions aux chpts Départemental et Régional		
Adhésion aux 2 sections course à pied et marche nordique (sans licence FFA)	120€	Accès aux séances hebdomadaires de course et MN	1 T-Shirt du club	



CAP

CAP BOMBONERA

FORMULAIRE D'ADHESION SECTION COURSE A PIED 2019/2020

Dossier complet* à renvoyer à l'adresse du siège

* Le dossier doit contenir : le bulletin d'adhésion dûment complété, un chèque du montant correspondant à la cotisation choisie, un certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la course-à-pied en compétition » de moins de 3 mois et une autorisation parentale pour les mineurs.

NOM : PRENOM :
Homme – Femme DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

EMAIL :

TEL : TAILLE DE T-SHIRT : XS S M L XL XXL

TYPE D'ADHESION

- Adhésion club : **35€**
- Adhésion club + licence compétition FFA : **70€**
- Adhésion aux 2 sections course à pied et Marche Nordique : **120€**

Règlement par : Chèque ou Espèces

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du club consultable sur notre site internet www.capbombonera.wixsite.com et en accepte les termes. Je souhaite adhérer à l'association CAP Bombonera pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020. J'accepte également que mes coordonnées soient communiquées aux autres membres de l'association et que les photos sur lesquelles je figure dans le cadre des activités proposées par l'association soient utilisées et diffusées.

Toute adhésion est définitive et non remboursable même partiellement

Date et signature de l'athlète précédées de la mention « lu et approuvé » :



CAP
BOMBONERA